



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 24 juin 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Sports.

Le Tour de France, l'une des plus grandes manifestations sportives du monde a fait depuis ses origines en 1903, 8 passages au Grand-Duché de Luxembourg, une arrivée d'étape en 1947, un passage en 1967, une arrivée d'étape en 1968, un Grand Départ avec prologue et deux étapes en 1989, un contre-la-montre en 1992, un 2e Grand Départ avec prologue et une étape en 2002, une arrivée et un départ en 2006 et dernièrement un passage à travers le pays et un départ en 2017.

Il est un fait que le Tour de France ne représente pas seulement un évènement sportif exceptionnel mais une occasion unique de présenter les différents pays et villes traversés par les meilleurs coureurs cyclistes mondiaux et d'engendrer des retombées économiques et financières immédiates, notamment celles liées au tourisme dont les effets perdurent encore les années suivantes.

Le gouvernement précédent ayant fait des démarches prometteuses avec un accord de principe pour un retour du Tour de France dans notre pays, nous aimerions savoir de Monsieur le Ministre :

- Monsieur le Ministre a-t-il poursuivi les démarches de son prédécesseur depuis son arrivée au ministère ?
- Est-ce qu'un accord avec l'organisation du Tour a pu être trouvé entretemps et le cas échéant sous quelle forme (départ ou arrivée d'étape) ? Si tel n'est pas le cas, est-ce que Monsieur le Ministre a prévu de poursuivre les négociations lors de cette 111^e édition du Tour ?
- Est-ce qu'une date est déjà connue et est-ce que le 100^{ème} anniversaire des victoires (1927 et 1928) du champion luxembourgeois Nic Frantz pourrait représenter une occasion parfaite ?
- Quelles sont les communes qui pourraient accueillir une arrivée respectivement un départ et comment se fera la sélection ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Georges Engel
Député